



# CONSEIL MUNICIPAL

## Lundi 28 octobre 2024 - 20h00

### Délibération

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit octobre, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc Alibert, Maire.

Présents			
<b>ALBOUI Alain</b>	<b>CASTAN Gautier</b>	<b>GALINIER Marion</b>	<b>RIVEMALE Marine</b>
<b>ALIBERT Jean-Luc</b>	<b>CERESOLI Alain</b>	<b>GAYRAUD Cristelle</b>	<b>RIVES Jean-Marc</b>
<b>BAYLE Denis</b>	<b>DELPAS Corinne</b>	<b>MOREAU Janick</b>	<b>SANZ Julien</b>
<b>BESOMBES Claude</b>	<b>FERRANT Jean-Marie</b>	<b>PRADELLE Florent</b>	

Pouvoirs			
<i>Absent</i>	<i>Donne pouvoir à</i>	<i>Absent</i>	<i>Donne pouvoir à</i>
<b>CAVAILLES Alexa</b>	<b>GAYRAUD Cristelle</b>	<b>VETTORETTO Serge</b>	<b>DELPAS Corinne</b>
<b>DELORME Michelle</b>	<b>MOREAU Janick</b>		

Date de convocation : 20 septembre 2024

Secrétaire de séance : Mme Marion GALINIER

### Délibération 2024 71 - Marché public – Attribution du marché de travaux de sécurisation et de liaisons douces avenue de Castres-route de Soulet-rue des Ecoles

Vu le Code général des collectivités territoriales et, notamment, son article L2121-29,  
Vu le Code de la commande publique et, notamment, ses articles R2185-1 et R2185-2,

Monsieur le Maire indique que le projet de sécurisation et de liaisons douces avenue de Castres-route de Soulet-rue des Ecoles correspond au 2 premières phases de l'aménagement de l'itinéraire de substitution à l'A69, la 3ème phase correspondant à du moyen/long terme.

Le marché de travaux est découpé en 3 tranches :

- La tranche ferme : sécurisation du carrefour de la pharmacie, aménagement cyclable de l'avenue de Castres et liaison douce entre la médiathèque et l'avenue de Castres
- la tranche optionnelle 1 : Parvis de la médiathèque et route de Soulet entre la médiathèque et la rue des Jardins
- La tranche optionnelle 2 : rue des Ecoles

En fonction de la réponse des partenaires financiers, les tranches optionnelles pourraient être affermées durant les prochains mois.

La consultation comprenait 2 lots :

- Lot N° 1 - TERRASSEMENTS GENERAUX - VOIRIE - RESEAUX HUMIDES
- Lot N° 2 - SIGNALISATION

Les membres du comité d'attribution se sont réunis le 18 octobre 2024 à 14h afin de procéder au choix de la meilleure offre au regard des critères de sélection.

Après présentation du rapport d'analyse des offres, Monsieur le Maire propose de retenir les prestataires suivants :

	Entreprise retenue	Montant HT de la Tranche Ferme	Montant HT de la Tranche Optionnelle 1	Montant HT de la Tranche Optionnelle 2
<b>01</b> <b>TERRASSEMENTS GÉNÉRAUX</b> - <b>VOIRIE - RÉSEAUX HUMIDES</b>	- <b>EIFFAGE</b>	<b>356 018,50€</b>	<b>243 501,00€</b>	<b>109 997,50€</b>
<b>02</b> <b>SIGNALISATION</b>	- <b>SIGNALISATION OCCITANE</b>	<b>27 066,00€</b>	<b>5 935,50€</b>	<b>948,00€</b>

Le montant total des travaux, tranches ferme et optionnelles, est donc de 743 466,50€HT. Des travaux complémentaires, tel que l'éclairage public, et des coûts annexes, tel que la maîtrise d'œuvre, complètent le coût total de ce projet qui s'élève à environ 925 000€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé :

- De retenir les entreprises ci-dessus exposées dans la cadre du marché de travaux de sécurisation et de liaisons douces avenue de Castres-route de Soulet-rue des Ecoles ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à affermir les tranches optionnelles ;
- Donner pouvoir au maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

Le Maire,  
Jean-Luc ALIBERT

La secrétaire,  
Marion GALINIER